

Chronique de 7 mois de grève

Nous, salarié-es du CFPO-MP en grève depuis 7 mois, voulons aujourd'hui prendre la parole publiquement pour clarifier les causes et les enjeux de notre lutte. Nous voulons également alerter l'opinion sur les conditions de travail qui règnent dans le milieu occitaniste et dénoncer ceux qui les organisent. Nous appelons enfin tous ceux qui souhaitent agir pour travailler autrement et vers un autre occitanisme à venir nous rejoindre à l'occasion de la journée de débats et de concerts que nous organiserons le samedi 19 mai 2018 à la Bourse du Travail de Toulouse.

Le Centre de Formation Professionnel d'Occitanie Midi-Pyrénées est une association loi 1901. C'est un organisme de formation professionnelle au service de la transmission de la langue et la culture occitanes depuis 1997. Il propose entre autres une formation intensive à destination des demandeurs d'emploi, plusieurs formations à distance, des actions de sensibilisation dans les lycées (les « Semaines occitanes »), des cours hebdomadaires et des stages, en partenariat avec de nombreuses collectivités et structures occitanes. Il est lié historiquement et statutairement au réseau des écoles occitanes Calandretas, aux CFPO de Béziers et Orthez, et à l'établissement APRENE.

En quelques années, la structure se développe vite. De 2009 à 2015, son budget est triplé, et elle passe de 2 à 6 salariés. Mais le travail avec le réseau Calandreta est de plus en plus compliqué, les relations sont tendues entre les bureaux associatifs. Certains choix stratégiques gênent le développement du CFPO-MP et certains partenariats (actions sous-facturées, loyer surévalué...) sont en grande partie responsables du redressement judiciaire prononcé en 2015. Grâce aux efforts des salariés, la liquidation est évitée et les résultats financiers sont assez bons pour envisager une sortie rapide de cette crise de croissance.

Durant toutes ces années, nous, les six salariés, travaillons en grande autonomie dans le choix de nos projets et l'organisation de notre travail. Nous sommes accompagnés par un bureau bienveillant mais qui souhaite passer la main par manque de temps. La solution d'une évolution vers une structure coopérative est progressivement envisagée. Elle serait dans la continuité naturelle de nos pratiques installées depuis des années et permettrait une plus grande indépendance vis-à-vis du réseau Calandreta. Mais nos statuts, jugés non-conformes par un avocat, empêchent cette évolution. Une assemblée extraordinaire est donc convoquée par la Présidente pour proposer des modifications.

Le 28 juin 2017 l'AG ordinaire, en présence de l'élu délégué à l'occitan Patrick Roux, commence plutôt bien. Les bilans moral et financier sont approuvés à l'unanimité, on note que tous les feux sont au vert et que le redressement de la structure est en bonne voie. Mais dès qu'il s'agit d'ouvrir une partie du CA à de nouveaux membres, les représentants des structures du réseau Calandreta, qui y siègent d'office grâce aux statuts du CFPO, s'y opposent farouchement. Se servant des voix qu'ils avaient accumulées auprès d'association de leur réseau (dont la plupart n'avait pas réglé leur cotisation), ils s'opposent à l'élection de nouveaux administrateurs « qu'ils ne connaissent pas ». L'AG extraordinaire qui suit dans la foulée voit également le refus de soumettre au vote les modifications des statuts. Suite à ces événements, la Présidente et la Trésorière du CFPO-MP démissionnent quelques jours plus tard, et un nouveau bureau associatif est installé par cooptation.

À la rentrée, ce bureau, non déclaré à la préfecture et dont la légitimité est plus que discutable, refuse de nous rencontrer collectivement. Il préfère donner des ordres à distance, organiser notre travail à distance en imposant des lieux de travail, des tâches inutiles et sous surveillance, en faisant preuve d'une méconnaissance alarmante de nos projets et de notre métier.

Les nouveaux « dirigeants » déclenchent notre grève en nous envoyant à tous, les 6 employés, fin septembre, une convocation à un « entretien préalable à sanction disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement ». Nous rédigeons une liste de revendications dont la première est la levée des

sanctions. Nous créons une page Facebook qui sera notre principal outil de communication, une caisse de soutien en ligne, nous organisons un concert de soutien le 18 octobre au Hangar. Entre-temps, ils ne donnent aucune nouvelle à nos partenaires, clients, adhérents, contacts... menaçant la réputation de la structure et la future tenue de cours et d'actions. Ils nous sanctionnent à nouveau, pendant la grève, au motif de ne pas nous être présenté-es à ce fameux entretien. Ils acceptent de nous rencontrer collectivement seulement un mois après le début de la grève, mais nous accueillent à la maison de l'Occitanie avec des vigiles, et refusent plusieurs minutes d'accueillir la responsable syndicale qui nous accompagne... La rencontre ne mène à rien, ils refusent de lever les sanctions et les menaces de licenciement. Nous constatons que l'avenir de la structure leur importe peu. Depuis, ils jouent une seule partition, le pourrissement...

Ils font pression sur nos soutiens, nous dénigrent, imposent une omerta à travers leurs réseaux, tandis que la parole commence à se délier sur Facebook... Combien de témoignages, publics ou privés, nous recevons de salarié-es, qui se reconnaissent dans notre histoire et y retrouvent les méthodes de « management » qu'ils ont aussi pu subir, souvent employées par les mêmes personnes ! Mais parler librement dans un milieu restreint, un milieu où tout le monde se connaît, est difficile... Sommes-nous condamnés à laisser faire tout et n'importe quoi, pour ne pas faire de vagues ?

En novembre, la région Occitanie, notre principal partenaire institutionnel, propose une médiation. Nous jouons le jeu : nous ne lançons pas de procédures judiciaires, nous devenons moins actifs sur les réseaux et dans la presse. La médiation met du temps à s'installer, en attendant, nous voyons nos actions habituelles, cours, semaines occitanes, formation intensive, petit à petit annulées... À la Présidente Carole Delga, et à l'élu chargé de l'occitan Patrick Roux, nous présentons notre lutte, et nous leur faisons part de notre projet, de notre envie de reprendre la structure sous forme coopérative. Pour que nous salarié-es soyons enfin reconnus comme des acteurs responsables, des professionnel·les respecté·es.

Nous démontrons que nous avons la légitimité pour le faire, alors que la leur était plus que discutable, historiquement par leurs pratiques de gestion et de réseautage qui avaient mené au redressement en 2015, et plus récemment par leur attitude avant et pendant la grève. Nous démontrons que nous avons un projet et eux aucun. À la Région, le sérieux et la qualité du travail des salariés du CFPO-MP sont appréciés depuis longtemps, notre projet est bien accueilli, mais la Région n'a pas le pouvoir de régler le conflit social...

Du côté de la direction, ils n'ont jamais voulu jouer le jeu de cette médiation, préférant laisser couler la structure et entraver sa reprise par les salariés. Notre projet devra prendre place dans une nouvelle structure, car l'attitude de la direction mène tout droit à la liquidation. Les salariés, qui avaient œuvré au développement du CFPO-MP, monté actions et projets innovants dans des conditions difficiles, qui avaient redressé la structure en faisant les sacrifices, entre autres sur leurs salaires devront tout recommencer ailleurs.

Le cabinet de la Présidente propose une rencontre prévue le 30 mars, afin de négocier une sortie de conflit. Mais les dirigeants du CFPO-MP n'honorent pas leur rendez-vous. Leur excuse : ils font savoir à la Région qu'ils vont de toute façon lancer une procédure de liquidation. Quarante jours plus tard, quarante jours sans salaire, nous salariés n'avons toujours reçu aucun courrier officiel confirmant l'information !

Par contre, trois jours avant le rendez-vous annulé du 30 mars, ils vident le local administratif que nous occupions, rue Gatien Arnoult. Sans nous en avoir averti et profitant de notre absence, entre midi et deux, ils vident le local en embarquant au passage des affaires personnelles et du matériel appartenant à la Région. Des méthodes de patrons voyous qui choquent sur les réseaux sociaux.

Ils jouent la montre mais au profit de qui, de quoi ?

Voulaient-ils simplement mater les salariés qui, avec l'ancien bureau associatif, prenaient trop

d'indépendance et avaient des projets qui ne cadraient pas avec les intérêts des dirigeants du réseau Calandreta ? Ou avaient-ils déjà tout prévu dès le début, en provoquant le conflit pour menacer notre structure et conserver un seul CFPO en nouvelle région Occitanie, celui de Béziers ? Le doute est plus que jamais permis.

Tout ce gâchis, tout ce temps perdu, dans l'indifférence presque générale, nous n'aurions jamais imaginé ça en octobre au début de la grève. Avec la fin programmée du CFPO-MP, une seule de nos revendications est encore d'actualité : le paiement des jours de grève...

Mais nous ne regrettons rien. Nous avons eu le courage de ne pas nous laisser faire ou de ne pas partir sans rien dire. Nous avons eu le courage d'être restés solidaires parce que la solidarité est une des valeurs que nous voulons défendre. Nous avons eu le soutien logistique de la CGT, le soutien moral et financier de nos connaissances, amis, familles ou de simples anonymes révolté·es par notre situation. Nous tenons bien sûr à tous les remercier, car nous avons tenu grâce à eux et elles.

Sept mois de grève, sept mois sans salaire, le prix à payer est élevé. Nous voulons passer à autre chose, sortir au plus vite de ce conflit épuisant, sans nous renier, pour continuer à faire ce que nous savons faire et le faire dans de bonnes conditions.

Le projet que nous avons pour le CFPO-MP, nous allons le porter quoi qu'il arrive. Nous en présenterons les grands axes dans le cadre de la journée de soutien que nous organiserons le 19 mai à la bourse du travail. Ce projet, nous le réaliserons dans le cadre d'une coopérative, qui travaillera en réseau mais dans des partenariats sincères, constructifs et porteurs de sens, aussi bien dans le milieu occitan qu'au-delà, parce que nous voulons « travailler autrement » et aller « vers un autre occitanisme ».

Ce seront les deux thèmes que nous voulons traiter le 19 mai à la Bourse du Travail, avec tous ceux qui refusent de fermer les yeux sur la souffrance au travail et sur ces lignes rouges franchies si souvent. Avec tous ceux qui refusent de cautionner les méthodes d'un petit nombre et les convergences patronales, tous ceux qui refusent de suivre des stratégies suicidaires pour la langue occitane.

Nous, salariés du CFPO-MP toujours en lutte, appelons la société civile occitane à nous rejoindre le 19 mai à Toulouse, à nous organiser pour ne plus laisser faire et à construire ensemble les outils de notre émancipation.

Mai 2018, nous voulons un printemps occitan!